

TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

**PROCES VERBAL D'ENTRETIEN
AU SIEGE DU TRIBUNAL**

FEUILLE DE PRESENCE

10 rue de l'Hôtel Dieu
74200 THONON-LES-BAINS

Articles L. 611-2, R. 611-10 et R. 611-11 du code de commerce

DATE : _____ **HEURE :** _____

Partie convoquée :

Nom : _____

Qualité : _____

1. ☐ Présent

PROCES VERBAL D'ENTRETIEN

Nom et qualité des autres personnes présentes :

Partie

Signature du président ou de son délégué

2. ☐ Absent

PROCES VERBAL DE CARENCE

☐ Copie du PV notifié par le Greffe à la personne convoqué par LRAR

☐ Demande de renseignement L. 611-2 et R. 611-12 (délai 1 mois)

☐ Commissaire aux comptes.

☐ Membres et représentants du personnel.

☐ Administration publiques.

☐ Organismes de sécurité et de prévoyance sociales.

☐ Services chargés de la centralisation des risques bancaires et incidents de paiement.

Signature du Greffier

Signature du président ou de son délégué

Mesure Qualité (Processus ISO 9001 du Tribunal)

DATE : _____ **HEURE :** _____

Interne au Tribunal :

Mise à jour de la côte [] **Mise à jour du planning []**

Manière dont la procédure de conciliation a été menée par le Tribunal (entourez la mesure) :

☐ 0 Pas satisfait ☐ 1 Peu satisfait ☐ 2 Satisfait ☐ 3 Très satisfait	☐ 0 Pas satisfait ☐ 1 Peu satisfait ☐ 2 Satisfait ☐ 3 Très satisfait
Commentaire :	Commentaire :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

PROCES VERBAL D'ENTRETIEN
AU SIEGE DU TRIBUNAL

FEUILLE DE PRESENCE

10 rue de l'Hôtel Dieu
74200 THONON-LES-BAINS

Articles L. 611-2, R. 611-10 et R. 611-11 du code de commerce

Nom de l'affaire : _____ **N° :** _____

DATE : _____ **HEURE :** _____

Interne au Tribunal :

Mise à jour de la côte [] Mise à jour du planning []

Convocation 1 mois à l'avance avec note qui expose les faits qui ont motivé
l'initiative R. 611-10 []

Avis de réception de la convocation en pièce jointe R. 611-11 []

Envoi par le greffe en lettre simple R. 611-10 []

Partie convoquée :

Nom : _____

Qualité : _____

1. [] Présent

PROCES VERBAL D'ENTRETIEN

Nom et qualité des autres personnes présentes :

1-ORIGINE DES DIFFICULTES :

2-MESURES DE REDRESSEMENT PRESENTEES :

3-NOTES ET COMMENTAIRES DU JUGE :

4-AVIS DU JUGE :

SUITE A DONNER (à compléter obligatoirement)

- ☐ SANS SUITE
- ☐ TRANSMISSION AU PARQUET
- ☐ SI CARENCE, RECONVOCAION

2. ☐ Absent

PROCES VERBAL DE CARENCE

- ☐ Copie du PV notifié par le Greffe à la personne convoqué par LRAR
- ☐ Demande de renseignement L. 611-2 et R. 611-12 (délai 1 mois)
 - ☐ Commissaire aux comptes.
 - ☐ Membres et représentants du personnel.
 - ☐ Administration publiques.
 - ☐ Organismes de sécurité et de prévoyance sociales.
 - ☐ Services chargés de la centralisation des risques bancaires et incidents de paiement.

Signature du président ou de son délégué